



Institut Veblen
pour les réformes
économiques

TRISTAN DISSAUX

Tristan Dissaux prépare une thèse de doctorat en économie du développement « Financement du développement local des économies populaires africaines : fonctions et usages de la monnaie ». La présente note résume son mémoire de recherche « Les monnaies sociales et complémentaires : un outil du développement pour le contexte africain ? », consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://bit.ly/memoire-MSCAfrique-DISSAUX-2013>. Pour le contacter : tristan.dissaux@gmail.com

Institut Veblen
38 rue St-Sabin
75011 Paris

www.veblen-institute.org
[@VeblenInstitute](https://twitter.com/VeblenInstitute)

Développement endogène et monnaies complémentaires sur le continent africain

TRISTAN DISSAUX

DÉCEMBRE 2013

Les monnaies locales et complémentaires peuvent-elles offrir une voie de développement alternative aux économies africaines, encore largement informelles et mal servies par la monnaie-crédit des banques privées ? Systèmes d'échange locaux en Afrique du Sud, monnaies locales au Kenya, monnaies régionales au Sénégal, monnaie-temps en Tunisie... Les premières expériences semblent plutôt prometteuses, même si les études empiriques manquent pour en faire un bilan précis.

L'émergence des monnaies sociales et complémentaires a surtout été étudiée et commentée dans les pays occidentaux puis en Amérique du Sud, suivant l'histoire de leur diffusion. Pourtant, le continent africain assiste lui aussi, depuis une décennie environ, à l'apparition de dispositifs monétaires alternatifs. La présente note passe en revue quelques expériences récentes en la matière, et discute le potentiel de ces monnaies pour mettre l'économie africaine sur la voie d'un développement plus endogène.

Un outil économique mais aussi social

Une monnaie sociale et complémentaire (MSC) est une unité de compte spécifique mise en place par des acteurs locaux désireux de développer l'économie locale ou d'y introduire certaines valeurs (sociales ou éthiques par exemple). Elle permet de comptabiliser et de régler des échanges de biens, de services ou de savoirs au sein d'un réseau limité (BLANC, 2006). Sa vocation n'est pas de remplacer mais plutôt, comme son nom l'indique, de compléter la monnaie nationale, ce qu'elle fait en définissant, protégeant et renforçant une communauté et/ou en protégeant, stimulant, ou orientant les échanges économiques (FARE, 2013).

L'existence même de ces monnaies particulières heurte le raisonnement économique standard, pour lequel le principe d'efficacité impose au contraire une monnaie unique. Mais si les MSC prolifèrent malgré la méfiance qu'elles inspirent souvent aux économistes mais aussi aux autorités publiques, c'est qu'elles sont considérées par les

acteurs de terrain comme un levier du développement endogène, autrement dit d'un développement par et pour les communautés locales, focalisé sur la construction d'une communauté d'intérêt de production et de consommation, où les échanges économiques sont « enchâssés » dans les relations sociales de proximité.

La recherche sur les MSC montre qu'elles peuvent offrir un levier pour la relocalisation des activités économiques, la stimulation des échanges locaux, mais aussi la transformation des pratiques, des modes de vie et des représentations sociales (FARE, 2012).

Premièrement, en assignant une part du revenu au territoire où elles circulent, ces monnaies peuvent entraîner des effets de substitution, incitant les utilisateurs à consommer localement. Ces effets peuvent être indirects et résulter de l'organisation des acteurs locaux qui s'engagent dans un processus de réflexion sur leur économie territoriale : quelles sont les ressources disponibles, quels sont les besoins à satisfaire, quelles sont les potentiels de développement du territoire dont tirer parti, etc. ? Autrement dit, la réflexion sur le circuit monétaire local aide à tisser des liens plus étroits à l'échelle du territoire.

Deuxièmement, on peut espérer qu'une MSC produira des effets multiplicateurs sur l'emploi et les revenus au sein du territoire concerné, en limitant les "fuites" vers l'extérieur. Idéalement, elle crée une dynamique positive où la diversification de l'offre locale est favorisée par la stimulation des échanges locaux, qui y participe en retour. En résultat, le territoire devient plus résilient (sa capacité à faire face à des chocs exogènes est accrue) et il est moins soumis aux aléas des marchés extérieurs.

Enfin, en tant qu'unité de compte, une MSC permet de valoriser ce que le marché laisse de côté, ou de le valoriser autrement. En faisant place à d'autres objectifs que les seules considérations marchandes, elles permettent par exemple aux populations marginalisées de mieux s'insérer dans la société, en trouvant dans la MSC un moyen de solvabilisation supplémentaire.

Les monnaies sociales et complémentaires invitent en somme à une réappropriation citoyenne de l'outil monétaire, et amènent à questionner le rôle de la monnaie. Ce questionnement paraît particulièrement nécessaire dans le contexte des économies informelles.

Monnaie et économies informelles

Si la plupart des projets de développement visent de façon directe ou indirecte la réduction de la pauvreté monétaire (via la génération de revenus), les dynamiques monétaires dans le contexte de « sous-développement » font rarement l'objet d'études. Le modèle traditionnel d'émission monétaire n'est pas remis en cause et la diffusion de la monnaie dans ces économies est prise pour acquise. Dans quelle mesure ce modèle est-il adapté aux économies africaines, largement « informelles » ?

En Afrique sub-saharienne, seuls 11% de la population adulte possède un compte de dépôt et moins de 2% un

crédit bancaire, selon les données de la Banque mondiale. Et pourtant, l'émission monétaire y est dévolue aux banques privées qui créent de la monnaie par l'octroi de crédit, comme s'il s'agissait d'une économie hautement financiarisée.

Quant au secteur financier informel (gardes-monnaie, tontines), s'il concerne une fraction importante de la population (jusque 95% dans certains pays d'Afrique de l'Ouest), il n'est toutefois pas en mesure de suppléer le secteur financier formel dans ses fonctions de circulation monétaire et de financement des activités. Tandis que le microcrédit, actuellement sur le déclin au niveau mondial en termes de nombre de bénéficiaires, qualifié par ses critiques tantôt de « commerce de la misère »¹ ou de « désastre pour les plus pauvres »², tantôt d'entreprise capitaliste, il ne possède pas de pouvoir de création monétaire et dépend de l'épargne préalable.

L'économie informelle ne profitant pas ou peu de la monnaie-crédit des banques, les économies populaires sont donc dépendantes de flux monétaires générés de façon exogène, indépendamment d'elles. Ce n'est donc pas un hasard si plusieurs projets de monnaies complémentaires sur le continent africain émergent du constat que de vastes couches sociales restent exclues du circuit monétaire « classique », la « rareté monétaire » limitant les échanges. C'est ce que nous avons observé dans le cadre d'une enquête de terrain menée à Madagascar (DISSAUX, 2013), qui montre que les dynamiques monétaires peuvent concourir au maintien des situations de sous-développement.

Raisonner en termes de développement endogène incite en effet à adopter un point de vue territorial, alors que ce qu'on observe est plutôt une polarisation des territoires : dualité entre des zones périphériques peu développées et dépendantes pour leur consommation de « centres » producteurs. Ces relations, et les flux monétaires qu'elles génèrent, entraînent des déséquilibres importants entre les boucles économiques internes et externes aux périphéries. Ces configurations profitent finalement à l'économie du centre, qui capte la majeure partie des flux, laissant à la périphérie les seules activités à faible valeur ajoutée.

Orienter la demande locale vers l'offre locale, c'est précisément l'objectif de nombreux projets de monnaies locales complémentaires. Evidemment, il ne suffit pas d'introduire une monnaie pour y parvenir ; encore faut-il que l'offre soit en mesure de répondre à la demande. Il n'est pas non plus raisonnable d'espérer que tout territoire, quelle que soit l'échelle, soit autosuffisant. Mais inversement, une polarisation territoriale trop poussée, délaissant des pans entiers de la population, est tout sauf une situation viable.

Le défi est donc de trouver l'échelle pertinente, celle qui permet l'équilibre entre efficacité et résilience (LIETAER et alii, 2012). C'est à l'aune de cet objectif qu'il faut juger les expériences récentes, que nous présentons maintenant.³

Systèmes d'échange locaux en Afrique du Sud

Le système le plus ancien encore en vigueur est le *Community Exchange System* (CES), créé en Afrique du Sud en 2003. Son histoire s'inscrit dans celle de la lutte anti-apartheid et visait la réintégration socio-économique de l'ensemble de la population sud-africaine : déçus par l'absence de changements au sein de la société alors que les évolutions politiques les laissaient espérer, la lutte s'est déplacée du terrain politique à celui de l'économie.

Le CES fait partie de la « famille » des SEL (systèmes d'échange locaux), qui sont des « systèmes purement scripturaux de crédit mutuel, dans lesquels le solde global des comptes des adhérents est toujours nul, le compte de chaque personne étant quant à lui mouvementé par ses échanges (le compte est crédité lorsqu'on "donne" et débité lorsqu'on "reçoit"). » (BLANC, 2006) Basé sur un logiciel en ligne, le CES permet à des groupes constitués localement de disposer d'un système de comptabilisation de leurs échanges, qui sont ainsi favorisés sur des bases réciprocatrices. Les biens et les services échangés dans ce cadre sont en partie produits par les membres eux-mêmes, et ne seraient pas valorisés par le système monétaire conventionnel. Chaque membre doit fournir au groupe autant de biens et services qu'il n'en reçoit : des listes permettent à chacun de proposer ce qu'il peut offrir et de trouver en retour ce dont il a besoin : des biens d'occasion, des produits alimentaires cultivés ou transformés chez soi, des services d'aide, d'accompagnement ou de formation, etc. Des marchés hebdomadaires et mensuels sont également organisés pour favoriser les échanges mais aussi pour stimuler les relations sociales au sein des groupes d'échange.

Après la constitution du premier groupe à Cape Town (5 500 membres actuellement), d'autres suivirent rapidement, à Johannesburg et Pretoria, puis dans d'autres grandes villes d'Afrique du Sud. En tout, entre 8 000 et 10 000 personnes utiliseraient le système aujourd'hui, réparties entre 43 groupes. Le modèle s'est également diffusé dans 58 autres pays, où il est utilisé par plus de 500 groupes.

Cependant, le CES n'a pas encore réussi à toucher les populations qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire celles qui sont le plus marginalisées, notamment les populations noires des townships pauvres. Des expérimentations d'implantation de relais au système dans les quartiers défavorisés ont été menées mais n'ont pas pu être pérennisées, faute de moyens.

La diffusion rapide de la téléphonie et de l'internet mobiles en Afrique ouvre cependant des perspectives importantes pour un usage plus large de tels systèmes d'échange.

Des monnaies locales au Kenya

Deux dispositifs expérimentés au Kenya méritent également d'être mentionnés. Le premier, nommé "Eco-Pesa", de la réunion du diminutif de "écologique" et de "pesa" ("argent" en swahili), a été mis en place en 2010 comme un projet pilote d'un an. Il avait le double objectif de promouvoir des travaux à portée environnementale (la gestion des déchets et la plantation d'arbres) et de soutenir les activités économiques dans les bidonvilles ciblés.

L'Eco-Pesa a circulé dans trois bidonvilles du district de Mombasa, auprès d'une centaine d'entreprises locales et quelques 20 000 habitants. Son introduction a été préparée par trois mois de recherche, de consultations et de sensibilisation au sein des communautés : auprès des aînés, des chefs de quartiers, des chefs d'entreprises et des groupes de jeunes. Ce travail préalable visait à expliquer à la population le fonctionnement du dispositif et les bénéfices que les habitants pourraient en tirer. Au terme de cette phase initiale, les parties prenantes étaient invitées à rejoindre le projet : les jeunes qui pouvaient gagner les Eco-Pesa en participant aux chantiers environnementaux, et les commerçants pour assurer la circulation de la monnaie au sein de l'économie locale.

Une fois émis, les Eco-Pesa pouvaient être dépensés auprès des commerçants locaux. Les commerçants pouvaient à leur tour les utiliser pour régler des échanges entre eux, ou pour rémunérer des jeunes du quartier – avec la certitude que ces derniers les dépenseraient auprès des commerces locaux et non en dehors de la communauté. Les entreprises pouvaient aussi, si elles le souhaitaient, convertir librement leurs Eco-Pesa contre des shillings kenyans.

Ce détour par la monnaie complémentaire a donc permis, en plus de réaliser les objectifs environnementaux, de garantir que les sommes dépensées dans le cadre du programme restent au sein de l'économie locale.

L'expérience de l'Eco-Pesa a été suivie par le « Bangla-Pesa », monnaie locale nommée d'après le quartier où elle a été déployée : Bangladesh, un bidonville proche de Mombasa. Lancé en 2013, le Bangla-Pesa a pour but de soutenir les petites entreprises locales qui, en raison de la rareté de la monnaie nationale, ne sont pas en mesure d'échanger leurs capacités excédentaires. Bangla-Pesa a ainsi été conçu comme « un système de compensation mutuelle de crédit, ou d'échange réciproque, qui implique de la part de ses utilisateurs l'accord d'échanger des biens et des services en utilisant une quantité déterminée de crédit, sous la forme de bons, utilisables par tous les membres du réseau. » (RUDDICK et alii., 2013)

Concrètement, les petites entreprises locales se sont organisées au sein du réseau « Bangladesh Business Network ». Plusieurs réunions ont permis aux membres de réfléchir au fonctionnement de leur économie locale et

de s'impliquer dans la mise en place du système. Lors du lancement, chaque membre a reçu des bons pour une valeur de 200 Bangla-Pesa (sa valeur étant à parité avec celle du shilling kenyan, ce montant représente $\frac{1}{3}$ du volume de vente moyen journalier de ces entreprises) échangeables auprès de tout autre membre du réseau. Chaque entreprise membre est tenue d'accepter autant de bons qu'elle n'en dépense.

La viabilité de ce système est basée sur la confiance de chaque membre envers le reste du réseau, cette confiance étant favorisée par la construction collective du système, les liens personnels entre les participants et un système de garants. Les mécanismes assurant la circulation de la monnaie sont donc autant d'ordre social qu'économique.

Le Bangla-Pesa a permis des échanges qui n'auraient pas eu lieu autrement. « L'excès de stock qui aurait été perdu ou le temps qui aurait été inutilisé ont été échangés par l'échange d'un bon qui représente la valeur de ces biens et services excédentaires. » (Ibid.)

Plus de 100 entreprises locales participaient au réseau avant qu'il ne soit l'objet de poursuites judiciaires de la part des autorités nationales, celles-ci amalgamant la monnaie complémentaire avec les groupes sécessionnistes de la région. Un jugement favorable a finalement ouvert la voie au redéploiement du Bangla-Pesa, cette fois en partenariat avec les autorités locales, qui appellent maintenant à la réplication du système. Il a par ailleurs été sélectionné parmi les 21 meilleurs projets du « Forum Afrique – 100 innovations pour le développement durable » organisé par le Ministère français des affaires étrangères.

Des monnaies régionales au Sénégal et une banque de temps en Tunisie

D'autres dispositifs sont actuellement à l'état de projet. Deux méritent d'être mentionnés ici car ils ambitionnent d'opérer à l'échelle nationale et proposent des solutions innovantes.

Le premier, préparé au Sénégal par le centre de recherche CEFDEL, vise à construire une architecture financière capable de financer le développement local. Pour ce faire, le projet prévoit l'émission de monnaies régionales dont chacune circulerait dans et autour des cinq principales villes du pays. Les personnes échangeront leurs Francs CFA contre la monnaie régionale (convertible à parité) auprès des antennes décentralisées d'une société financière ad-hoc. Déployées sur le territoire, celles-ci proposeront des services de dépôt, de paiement et de transfert, et offriront aux particuliers et aux collectivités locales un plus large accès au crédit. Concrètement, chaque déposant en Francs CFA aura accès au crédit gratuit en monnaie régionale, en fonction du volume de ses dépôts mais sans autre forme de garantie. La réserve en Francs CFA créée par l'émission de la monnaie régionale permet un effet de levier pour l'émission de crédit en monnaie régionale, et son investissement permet de financer les activités de la société financière.

En somme, ce projet veut favoriser le développement endogène à l'échelle régionale, en renforçant le circuit monétaire à l'intérieur de chacune des régions concernées.

Enfin, le projet « Nabta » en Tunisie, dont la phase pilote débute actuellement et qui doit se déployer à tout le pays, vise la mise en place d'une banque de temps à l'échelle du pays. Une banque de temps est un type particulier de système d'échange local (SEL) au sein duquel l'unité de compte est « le temps passé à rendre un service ou confectionner un bien » (BLANC, 2000). Dans un tel système, « est riche celui qui a du temps pour lui et pour autrui. [...] C'est à dire les personnes pauvres au regard des critères propres à la société habituelle. » (Ibid.)

Dans le cas de Nabta, un tel dispositif a été retenu pour tirer parti du capital social de tous les citoyens (chacun ayant quelque chose à apporter à la société) et le favoriser selon des principes d'égalité (le temps de chacun a la même valeur) et de réciprocité (tout citoyen contribue et bénéficie au capital social global). La banque de temps constituerait ici le moyen de la mise en œuvre par l'État d'une politique sociale co-construite avec les publics cibles.

Concrètement, les Nabta circuleront sous une forme électronique et les échanges seront gérés et administrés par un système d'information sécurisé en ligne. Comme dans le cas de l'Eco-Pesa, l'injection de la monnaie dans l'économie locale se fait sous la forme de rémunération : le projet repose sur des animateurs communautaires rémunérés en partie en Nabta. Ces animateurs auront pour mission de développer les activités dans leurs communautés respectives ; créant ainsi les débouchés de leurs crédits Nabta.

Les particuliers pourront alors utiliser les Nabta entre eux-mêmes ou pour acheter des produits de consommation courante (la conversion des Nabta en dinars, à un taux égal à celui du salaire horaire moyen, en fait une monnaie-temps hybride : normalement, une monnaie-temps circule en « boucle fermée », sans conversion possible en monnaie nationale). Les Nabta pourront enfin être utilisés pour s'acquitter des impôts locaux. Mais les Nabta pourront également être injectés par les autorités locales, via des allocations sociales et les commandes publiques.

Conclusion

Les monnaies sociales et complémentaires naissent de l'innovation sociale et les premières expériences laissent penser qu'elles pourraient participer, à leur échelle, à la réduction des déséquilibres économiques actuels. Leur expérimentation est d'autant plus bienvenue qu'elle permettra une évaluation de ces dispositifs, encore largement insuffisante.

Sans vouloir faire du continent africain une réalité homogène, force est de constater les nombreux maux communs dont il souffre : la pauvreté et la marginalisation économique d'une large frange de la population, des inégalités criantes, une croissance qui bénéficie peu aux couches défavorisées, une forte ouverture sur les marchés mondiaux, des politiques libérales subies qui ont cantonné un grand nombre d'individus dans une situation de trappe à pauvreté, etc.

Face à quoi, la nature expérimentale des MSC permet

d'envisager une forme de « subsidiarité monétaire » (FARE, 2013), dans le but d'établir une « dialectique entre communauté locale et réseau global » (HART, 2006), différents outils monétaires se complétant au sein d'un même espace pour concilier différents enjeux sociétaux, aux échelles qui sont les plus pertinentes. Mais les MSC restent un outil à explorer parmi d'autres ; à vouloir en faire une nouvelle panacée, on risque d'encourager des approches standardisées, à taille unique et aveugles au contexte local.

Notes

1 *Le Monde Diplomatique*, avril 2012

2 *The Guardian*, novembre 2013

3 Nous nous limitons ici à la vague récente d'innovations monétaires : évidemment, l'histoire de la pluralité monétaire est beaucoup plus ancienne, en Afrique comme ailleurs. Voir par exemple SERVET, 2012.

Bibliographie

BLANC, J. (2000). *Les Monnaies Parallèles, Unité et Diversité du Fait Monétaire*. Paris: L'Harmattan, Logiques Economiques.

BLANC, J. (2006). "Introduction générale. Les monnaies sociales : un outil et ses limites", dans *Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales*, Rapport 2005-2006. Paris: Economica.

DISSAUX, T. (2013). "Les monnaies sociales et complémentaires : Un outil du développement pour le contexte africain ?" (Mémoire de recherche). Université Paris Sud / Université Lumière Lyon 2 / Institut Veblen.

FARE, M. (2012). *Monnaies sociales comme outil du développement soutenable*. Notes de l'Institut Veblen.

FARE, M. (2013). "Les monnaies sociales et complémentaires dans les dynamiques territoriales : potentialités, impacts, limites et perspectives". UNRISD Conference "Potential and Limits of Social and Solidarity Economy", Special Session on "Alternative Finance and complementary currencies", Geneva.

HART, K. (2006). *Building economic democracy with community currencies*. In *Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales*, Rapport 2005-2006. Paris: Economica.

HUGON, P. (2013). *L'économie de l'Afrique* (éd. 7e). Paris: La Découverte, Repères.

LIETAER, B., & KENNEDY, M. (2008). *Monnaies régionales : De nouvelles voies vers une prospérité durable*. Paris: Charles Léopold Mayer.

LIETAER, B., ARNSPERGER, C., GOERNER, S., & BRUNNHUBER, S. (2012). *Money and sustainability, the missing link : a report from the Club of Rome - EU Chapter to Finance Watch and the World Business Academy*. Axminster: Triarchy Press.

RUDDICK, W. (2011). Eco-Pesa : An Evaluation of a Complementary Currency Programme in Kenya's Informal Settlements. *International Journal of Community Currency Research*.

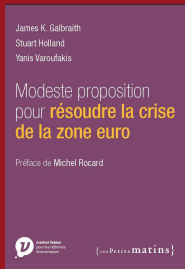
RUDDICK, W., RICHARDS, M., & BENDELL, J. (2013).

Complementary Currencies for Sustainable Development in Kenya: The Case of the Bangla-Pesa. 2nd International Conference on Complementary Currency Systems, La Haye.

SERVET, J.-M. (2012). *Les monnaies du lien*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon.

THERET, B. (2012). *Réduction du temps de travail, démocratie participative et monnaie-temps*. Notes de l'Institut Veblen.

DERNIÈRES PUBLICATIONS



Modeste proposition pour résoudre la crise de la zone euro

James K. Galbraith, Stuart Holland et Yanis Varoufakis
Préface de Michel Rocard

Face à la crise de la zone euro, il faut se montrer réaliste et pragmatique : un changement des traités européens ce n'est pas pour demain. Ce livre formule une proposition immédiatement applicable, s'inscrivant dans le cadre institutionnel actuel et propre à remettre la zone euro sur la voie de la prospérité.

A paraître 2 janvier 2014

Une co-édition Petits Matins/Institut Veblen



Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous

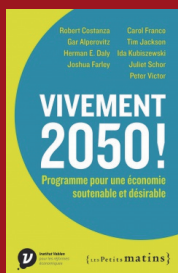
Richard Wilkinson et Kate Pickett

préface de Pascal Canfin

Les pays les plus inégalitaires sont aussi ceux où les taux de maladie mentale, de mortalité infantile, d'obésité, de déscolarisation, de grossesse précoce et de criminalité sont les plus élevés. « L'intuition de John Steinbeck selon laquelle "une âme triste vous tue beaucoup plus vite qu'un germe" est désormais confirmée par des études épidémiologiques ».

Novembre 2013.

Une co-édition Petits matins/Institut Veblen, en partenariat avec Etopia



Vivement 2050 ! Programme pour une économie soutenable et désirable

Robert Costanza, Gar Alperovitz, Herman E. Daly, Joshua Farley, Carol Franco, Tim Jackson, Ida Kubiszewski, Juliet Schor, Peter Victor, Les petits matins - Institut Veblen, mai 2013.

Les principes qui fondent l'économie mondiale doivent changer, et vite ! La bonne nouvelle est qu'il serait possible de satisfaire les besoins de tous, de concilier le nécessaire et le souhaitable, et de vivre mieux dans une économie rendue enfin durable.

Mai 2013

Une co-édition Petits matins/Institut Veblen



L'économie verte en trente questions

Alternatives Economiques Poche n°61 mars 2013

La triple crise économique, sociale et écologique nous invite à questionner les finalités de l'économie. Que doit-on produire ? En mobilisant quelles ressources ? Avec quels résultats ? Comment aller vers un nouveau plein emploi ? C'est à ces questions que répond ce hors-série poche.

En partenariat Institut Veblen/Alternatives Economiques

Pour suivre nos activités, abonnez-vous à notre newsletter

www.veblen-institute.org

@VeblenInstitute

Mission

L'Institut Veblen promeut la transition écologique et sociale. Il anime le programme IRE (Initiative internationale pour repenser l'économie), initié par la Fondation Charles Léopold Mayer en vue de faire émerger de nouvelles propositions dans le domaine de l'économie.

Publications

Les notes Veblen présentent les travaux de l'Institut et de ses partenaires. Suivez nos productions sur le site ou par twitter.

Chercheurs associés

Robert Costanza, Carol Franco, Ida Kubiszewski, Pascal Petit, Geoffrey Pleyers, Philippe Roman, Bruno Théret, Jean-Michel Servet...

Equipe exécutive

Wojtek Kalinowski
Aurore Lalucq

Conseil d'administration

Philippe Frémeaux (président)
James Galbraith (vice-président)
Patrick Hébert (trésorier)
Jérôme Blanc (secrétaire)

Nous contacter

Institut Veblen
38 rue St-Sabin
75011 Paris
France
Tel : + 33(0)1 43 14 75 75
Fax : + 33(0)1 43 14 75 99
E-mail : contact@veblen-institute.org